



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Secrétariat Général
Pour l'Administration
de la Police nationale
en Nouvelle-Calédonie*

Nouméa, le 14/10/20

BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES ET DES
REMUNERATIONS

Section ressources humaines

Affaire suivie par : Tania SAMINE

Tél. : (+687) 23 25 39

tania.samine@interieur.gouv.fr

SGAP/BRH/SRH/TS/2020/N° 1798

NOTE

Objet : mobilité – appel à candidature.

Pièce jointe : 1 fiche de poste

Un poste vacant a été recensé dans le périmètre police. Afin de favoriser la mobilité entre la fonction publique Etat et la fonction publique territoriale, la fiche de poste listée ci-après est publiée sur le site internet de la direction des ressources humaines de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC), sur le site de la Place de l'Emploi Public (PEP) et sur l'application MOB-MI du Ministère de l'Intérieur.

Pour candidater sur un poste :

- Vous devez tout d'abord prendre l'attache des personnes dont les coordonnées sont indiquées sur les fiches de poste dans la rubrique « qui contacter ? ».
- Quand votre choix de poste est réalisé, vous devez renseigner le formulaire de mobilité, recueillir l'avis de votre hiérarchie et l'envoyer au bureau des ressources humaines du secrétariat général pour l'administration de la police (SGAP) à l'adresse suivante : «sgap988@interieur.gouv.fr» ou «sgap988-rh@interieur.gouv.fr».
- Enfin, vous devez saisir votre candidature dans les applications dédiées en joignant le formulaire de mobilité et les pièces demandées (lettre de motivation et CV) de votre demande. Attention, pour être recevable, votre candidature doit correspondre au poste indiqué sur le formulaire de mobilité.

- Si vous êtes fonctionnaire Etat du ministère de l'intérieur :
Vous devez candidater sur l'application MOB-Mi, accessible depuis l'intranet du ministère.
- Si vous êtes fonctionnaire Etat n'appartenant pas au ministère de l'intérieur ou fonctionnaire territorial :
Vous devez candidater sur le site internet de la Place de l'Emploi Public (PEP) :
www.place-emploi-public.gouv.fr

Le formulaire de mobilité ainsi que les guides utilisateur MOB-MI et PEP sont disponibles sur :

- le site internet du haut-commissariat à l'adresse suivante : www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

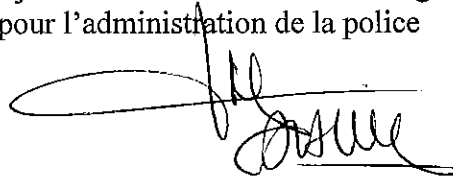
La date limite pour candidater est fixée au **15 novembre 2020**.

Catégorie B – Technicien PTS

Poste vacant

- Adjoint au chef du service territorial de la police technique et scientifique de la direction territoriale de la police nationale en Nouvelle-Calédonie.

L'adjointe à la cheffe du secrétariat général
pour l'administration de la police

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alexandrine MAHIN-DROWA', written over a horizontal line.

Alexandrine MAHIN-DROWA

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

Adjoint au chef du Service Territorial de Police Technique et Scientifique

Catégorie statutaire / Corps

B – Technicien PTS

Groupe IPTS 3

Domaine(s) fonctionnel(s)

SECURITE

Codes Dialogue 2

SAA : 9GPJ3000

SAO : 9GDT3900

Emploi-fonctionnel

Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type

**RESPONSABLE DES RELEVES DES TRACES ET INDICES EN PTS /
SCR0097A**

Poste substitué

Fondement(s) juridique(s) du recrutement sur contrat, le cas échéant :

- 1° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984**
- 2° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984**
- 3° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984**
- Article 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984**
- Article 6 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984**

Localisation administrative et géographique / Affectation

**Direction Territoriale de la Police Nationale en Nouvelle Calédonie/
Service Territorial de Police Judiciaire/
Service Territorial de Police Technique et Scientifique
36 rue Sébastopol**

BP289

98846 NOUMEA CEDEX

Vos activités principales

- En l'absence du chef du STPTS, supervise le STPTS de Nouméa (astreintes, audits, commandes, centralisation de l'information...), gère, contrôle, organise l'activité des effectifs de son unité et s'assure du bon fonctionnement des moyens opérationnels.
- Procède à la recherche, aux relevés, aux prélèvements des traces et preuves matérielles sur les scènes d'infractions ou d'accidents et dans tous les lieux d'enquête.
- Veille à la conservation des éléments recueillis dans le respect des règles d'administration de la preuve en matière pénale dans l'optique de relever des éléments d'orientation d'enquête et des protocoles techniques.
- Confectionne des albums photographiques, des plans des lieux de scènes de crime, joints à la procédure.
- Procède à la recherche de traces par moyens physico-chimiques, discrimine avant envoi.
- Procède à la signalisation des mis en cause.
- Participe à l'alimentation des fichiers de police (FAED, FNAEG, TAJ) à la demande des services d'enquêtes ou des autorités judiciaires.
- Rend compte de son activité par le truchement d'indicateurs de performance et de procédure d'évaluation.
- Gère les moyens de fonctionnement du service.
- Peut être amené à se déplacer sur la voie publique lors de manifestations.
- Peut être amené à témoigner devant les tribunaux.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

40H30 par semaine – Permis de conduire – Disponibilité liée aux contraintes des missions avec possibilité de rappel au service - Poste soumis au régime des astreintes – Bonne condition physique – Discrétion - Autonomie – Prise d'initiative – Grande stabilité psychologique – Goût du travail en équipe - Confrontations à des situations et/ou informations traumatisantes (découvertes de cadavre, assistance à autopsie, actes au préjudice de mineurs...) - Risques chimiques et biologiques sur le terrain et au service liés à la nature des éléments découverts (organisme en décomposition, stupéfiants...) et à l'utilisation de substances chimiques.

Titulaires d'un des diplômes ou formations suivants : Brevet IJ (TSC), GSI, PTS base et PTS1 et/ou PTS2.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Relevé des traces et indices <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir analyser <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir s'adapter <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Technique d'exploitation des traces et indices <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Avoir l'esprit de synthèse <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir communiquer <i>/ niveau initié - requis</i>
Avoir des compétences juridiques <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	Savoir s'organiser <i>/ niveau pratique - requis</i>	Avoir le sens des relations humaines <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaître l'environnement professionnel <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir travailler en équipe <i>/ niveau pratique - requis</i>	
Hygiène et sécurité <i>/ niveau maîtrise - à acquérir</i>	Savoir manager <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	
Autres :		

Votre environnement professionnel

- **Activités du service**

Le STPTS de Nouméa est une composante du STPJ, et à ce titre, il est placé sous le commandement du chef STPJ. Fonctionnant en H24, les personnels du STPTS sont sollicités tant en journée qu'en dehors des heures ouvrables sur tous les événements marquant l'activité policière de la circonscription : crimes, viols, VAMA, morts violentes, AVP mortels, accidents du travail, autopsies, et nécessitent de la part des personnels qui y sont affectés une grande réactivité et une large adaptation. Par ailleurs, au vu du panel d'activités embrassées, le STPTS de Nouméa doit faire preuve d'un grand sens de l'initiative tout en oeuvrant de façon très rigoureuse afin que les éléments d'enquête collectés sur le terrain puissent être repris à coup sûr par les services d'investigation.

- **Composition et effectifs du service**

Le STPTS de Nouméa se compose de :
2 TPPTS, 4 ASPTS

- **Liaisons hiérarchiques**

- les Commandants de Police, Chef et adjoint du Service Territorial de Police Judiciaire.
- Le commissaire général chef de la DTPN.

- **Liaisons fonctionnelles**

En interne : Les différents services du STPJ, du STSP, de la PAF, du SRT et du Hautssariat.

En externe : les magistrats instructeurs, le Camp est, les gendarmes, la DCSP, la DRCPN, le SCIJ, et la DZ SE-OM.

Durée attendue sur le poste : 4 ans

Vos perspectives :

Communes au corps des techniciens de la PTS.

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible sur MOB-MI ou la PEP

Qui contacter :

**Le chef SGO : 00 687 24 33 03 / DSP988 SGO <dtpn988-sgr@interieur.gouv.fr>
ou le chef du STPTS : 00 687 24 33 44 / <jean-paul.cochereau@interieur.gouv.fr>**

Date limite de dépôt des candidatures :

Date de mise à jour de la fiche de poste (JJ/MM/AAAA) : 04/10/2020